

L'autre Parole

LA REVUE DES FEMMES CHRÉTIENNES ET FÉMINISTES

Parabola
Parabola
Parabola
Parabola
Parabola
Parabola
Parabola
Parabola
Parabola
Parabola

NO 83, AUTOMNE 1999

L'AUTRE PAROLE

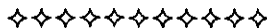
C.P. 393, SUCC. C., MONTRÉAL, QC, H2L 4K3

SOM-MÈRE

- 3 LIMINAIRE
Yvette Laprise
- 4 PARLER ENSEMBLE
Chantal Villeneuve
- 10 UNE PAROLE AU LARGE
Monique Dumais
- 12 PRENDRE LA PAROLE
Diane Marleau
- 13 PARLER-FEMME
Louise Melançon
- 17 UNE PRISE DE PAROLE DIFFICILE
Michelle Boudreau
- 20 LE DROIT DE PAROLE DANS L'ÉGLISE
Marie Gratton
- 26 JÉSUS EN LONG ENTRETEN
Micheline Gagnon
- 32 CINQUANTE ANS DE PRÉSENCE AUXILIATRICE AU QUÉBEC
Marie-Andrée Roy
- 33 LE LIVRE DE RUTH
Ruth Rose
- 36 UN BRIN D'HUMOUR : PRENDS TA PILULE ET VOLE !
Marie Gratton
- 38 SAVIEZ-VOUS QUE...
Agathe Lafortune



**Le prochain numéro portera
sur la spiritualité féministe**



Liminaire

 après le dictionnaire historique de la langue française, le mot « *parole* », dont l'origine remonterait au Moyen âge, viendrait du mot latin « *parabola* » devenu « *paraula* » en langage populaire, puis « *parole* » en langage moderne. Qui dit parole dit aussi rencontre, discours, dialogue, colloque, échange, rassemblement...

Aussi le dossier présenté dans ce numéro, loin de se vouloir exhaustif, n'offre tout au plus qu'un recueil de paroles *plurielles* qui relèvent davantage de l'horizontal que du vertical.

Cette parole, d'abord nôtre, jaillit de notre identité comme collective. À sa base, surgissent des paroles qui s'interrogent mutuellement, s'affrontent parfois pour dépasser les différences, approfondir une vérité jamais définitive, explorer des ressources toujours neuves. *Pour nous, c'est en toute liberté et avec une vigueur renouvelée que la parole est appelée à dire, à nommer, à montrer les voies à venir.* Ainsi de proche en proche, grâce à la circulation d'une parole authentique, chacune est reliée aux autres, chacune devient avec et par les autres.

Mais s'il existe des lieux privilégiés où la parole peut circuler vivante, libre, multiple, il n'en est pas ainsi partout et pour toutes et tous également. Dans un monde pensé et dominé par les hommes, est-ce qu'il va de soi de parler-femme ? Et même si le droit de parole est universellement reconnu en principe, qu'en est-il dans la pratique de notre Église ? Qu'en est-il pour des personnes malentendantes qui souhaitent s'intégrer à un groupe ?

Ce sont là quelques-unes des interrogations que pose ce dossier. Les paroles multiples et multiformes qui y sont consignées, c'est à vous qu'elles s'adressent, chères lectrices et lecteurs, en vous invitant à noircir, à votre tour, de vos propres paroles, les pages du prochain numéro. Mais avant de refermer la revue, ne manquer pas la rubrique de l'humour.

Bonne lecture !

YVETTE LAPRISE, PHOEBE

Parler ensemble...

Au commencement, la parole s'est faite Collective. La première articulation fut un "nous". Ce "nous" a dégagé un espace insoupçonné, encore vastement inexploré, de créativité et de liberté. C'est dans cet espace que la parole des femmes est entendue, encouragée, protégée. C'est dans cet espace que naissent et sont possibles des façons d'être inédites. C'est par leur engagement solidaire que les femmes se construisent, que la Collective peut s'inscrire au plus profond de leur intimité. La Collective donne ainsi à ses membres la possibilité de se changer elles-mêmes afin de changer le monde.

Dès sa naissance, la Collective s'est engagée : sa parole sera *autre*. C'est peut-être sa plus grande force, le gage de son dynamisme, de sa créativité, de sa longévité. C'est le gage de sa vitalité dans une constante auto-crédation. La parole n'est jamais dite une fois pour toutes; elle est en naissance perpétuelle, elle est puissance dans sa liberté de surprendre, de secourir, d'ébranler, de choquer, d'être là où précisément nous ne l'attendions pas. Cet *autre* pose la parole comme horizon. C'est une parole qui attire et qui met au défi, une parole qui ouvre le chemin difficile de la transformation. Y a-t-il plus grand courage que l'engagement aujourd'hui d'être demain autre que soi-même ?

Les femmes s'engagent donc solidairement dans une construction toujours neuve d'une identité jamais fixée. Il y a tout un concert de paroles dans *L'autre Parole*; une harmonique de voix féminines qui tour à tour s'accompagnent et s'assemblent. Des paroles échangées dans l'intimité de l'amitié ou des paroles en quête de libération; nos propres paroles censurées par peur, conservatisme ou orthodoxie; des paroles nouvelles qui exigent une graphie neuve ou des anciennes paroles ensevelies redites, comme si c'était la première fois. Trouver les mots qui traduisent l'expérience jusque-là occultée des femmes est le moment premier de l'émancipation. Les lieux de la prise de parole sont aussi les lieux d'émergence de notre identité. La Collective, qui n'a pas la prétention de détenir la vérité, s'éloigne des Vérités absolues, extérieures à sa subjectivité. N'est-ce pas un petit miracle que, pendant plus de vingt ans, cette parole ait cherché à se renouveler, ait refusé de se fixer définitivement ? Pourtant, sa prise de parole l'amène à développer et à enrichir une subjectivité déterminée, qui n'est pas le propre du contenu du discours mais de la

dynamique qui le suppose. C'est pourquoi ce n'est pas tant son message, aussi important soit-il, que je suis tentée d'examiner ici mais la dynamique qui le rend possible. Je vais d'abord évoquer brièvement les lieux de prise de parole qui sont particulièrement importants pour la Collective : ils sont pour elle autant de façons complémentaires et nécessaires de se construire une subjectivité unique. Je tenterai ensuite d'indiquer ce qui oriente notre prise de parole.

Le bulletin : La prise de parole est œuvre politique, donc publique : prises de position dans les journaux, interventions épisodiques de membres à la télévision ou à la radio. C'est une parole somme toute discrète, presque noyée dans le vacarme contradictoire des médias modernes. C'est plutôt dans la quotidienneté que se perfectionne l'adresse stratégique indispensable au déploiement d'une parole féministe et chrétienne. Pourtant, notre prise de parole s'organise, se fait savante. La Collective publie un bulletin trimestriel non subventionné, qui étudie la question femmes et religion. Réunions, procès-verbaux, discussions, liaison, circulation de l'information, souci du détail, vision éditoriale, gestion des abonnements. On ne se rend généralement pas bien compte de ce que signifie ce geste, tous les trois mois répété. Tout cela bénévolement, en prélevant sur le temps personnel, professionnel, familial, amoureux. La façon de faire, autant que le contenu, est une forme positive de subversion. C'est l'endroit où la Collective s'analyse et se définit. Ici s'articulent les opinions, les théories, les recherches. Là se développe une méthode appuyée et se déconstruisent systématiquement les structures patriarcales. Les femmes deviennent critiques, informées, renseignées sur leur dynamique intérieure. La subjectivité toujours en émergence trouve là son support historique, théorique et critique.

Les célébrations : La parole se fait sacrée. L'ekklèsia réunie célèbre Dieu. Dans l'engagement des femmes de toute la force sacrale dont elles disposent, la parole est gestuelle, symbolique, chants et prières. La parole ancienne est revisitée, réinterprétée, revitalisée, intégrée à l'inédit. Les paroles nouvelles acquièrent leur sens, leur pertinence. Les réécritures nourrissent le mouvement créatif de l'identité toujours en émergence : le texte biblique entre dans notre subjectivité, y participe, la transforme — et en ressort transformé, tout vibrant d'audace. Nous pouvons ainsi observer le « nous » engagé dans un mouvement positif vers le futur, dans une dynamique irrépressible de transmission. Car, il n'y a pas d'inconvenance à recevoir le pain eucharistique de la main d'une femme, juste une très grande joie.

Les réunions : La parole est amitié : les réunions de chacun des groupes donnent lieu à des échanges souvent affectueux. C'est d'abord ici que notre manière de parler change en fonction de notre but identitaire. Chez nous, toutes les réunions commencent par les mêmes questions : comment vas-tu ? Que fais-tu ? La parole qui émerge ne répond au fond qu'à une seule question : qui deviens-tu ? C'est le début d'un nourrissement entre femmes, d'une *entre/prise* de parole. Les mots partagés sont guérissent et fête. Parfois, la prise de parole est difficile, tendue. La parole neuve a de la difficulté à émerger, elle se teinte de colère. Parfois, les différends sont trop importants. La parole ne passe pas. C'est qu'à l'envers des forces, il y a toujours des faiblesses. L'ambiguïté, l'enchevêtrement des vices et des vertus, est le propre des destins passionnés.

Dans une perspective plus large, une fois tous les ans, les femmes de la Collective se réunissent en colloque. La parole *autre* est en quête d'elle-même. Elle cherche l'adhésion, le ralliement. Accueils, travaux, célébrations, administration, la parole est en action. Les problématiques sont étudiées, les orientations annuelles sont déterminées. C'est là avant tout que la parole se fait femme : la Dieue, la Collective. N'est-il pas passionnant le parcours qui nous a menées jusqu'à la Christa ? Par le dire autrement, le penser autrement, nos constructions inédites s'engagent dans leur entreprise de libération. La richesse insondable de ces concepts nous tourne vers un avenir ouvert, plein de la promesse d'une richesse future. Comme une encre invisible qui soudain apparaît, une femme, mille femmes sortent de l'anonymat. Il ne sera désormais plus possible des les ignorer.

Ces maigres exemples suffiront à indiquer que le « nous » qui se construit dans la prise de parole est engagé dans une transformation qui l'amène toujours vers ce qui le dépasse ; il est formé de plusieurs « je » individuels qui sont nourris, transformés, créés par lui. Le « nous » est en quelque sorte l'environnement qui permet la construction des « je ». La subjectivité née de la collectivité renforce cette dernière, lui permettant à nouveau de faire émerger la subjectivité. C'est dans ce mouvement d'aller retour entre la collectivité et l'individualité (qui en fait est une tension) que se donne à connaître notre vocabulaire de chrétiennes et féministes. Ce vocabulaire, dont les paliers de signification sont toujours à approfondir, est spécialement habileté à transmettre la richesse de notre expérience.

La prise de parole¹ : La prise de parole nous fait entrer en relation avec l'autre, celle en face de soi, qui écoute. C'est une parole qui agit sur l'autre. Une prise de parole est aussi une prise sur l'autre, une façon de s'inclure dans son intériorité, dans sa subjectivité, et si possible mais pas exclusivement, d'y exercer une influence bénéfique. À défaut de cela, la prise de parole sera considérée comme futile, s'exerçant dans le vide. Celle qui parle à besoin d'une auditrice, elle a besoin de surcroît de convaincre un minimum. La dynamique de l'entre/prise de parole ainsi définie est considérée partiellement, son mouvement est unilatéral : je parle/tu écoutes. C'est cette définition partielle qui détermine généralement la leader : celle qui prend la parole, celle dont la parole a du poids, celle qui par sa parole détermine des orientations. C'est celle qui convainc, endoctrine, catéchise, éduque, décide, révèle, conscientise. Elle façonne l'autre à son image. La dynamique est unidirectionnelle, celle qui parle n'est pas immédiatement influencée. Celle qui écoute n'est finalement qu'un objet utilisé par celle qui parle et son objectif peut être bon ou mauvais, libérateur ou opprimant. Pour celle qui écoute, la relation est interne, elle est transformée par la relation. Pour celle qui prend la parole, la relation est externe; elle reste inchangée. En fin de compte, le but premier est de produire l'effet le plus important, tout en subissant une influence minimale. Cette définition de la prise de la parole est basée sur une conception non relationnelle de la personne; la femme vit dans la Collective, mais la Collective ne vit pas dans la femme. La femme entretient des relations avec les autres, mais elle n'est pas constituée par ces relations. Les autres n'existent que comme réceptacles, compagnes ou obstacles. Dans ce contexte, la simple prise de parole ne peut pas être œuvre de libération. Elle ne suffit pas à éliminer les inégalités naturelles d'articulation, d'éducation, d'habitude de parler et de penser, de créativité et de capacité émotionnelle et intellectuelle. Au contraire, cette définition fragmentaire entraîne qu'il est inévitable que la prise de parole de l'une soit perçue comme la perte de parole de l'autre. La parole est «prise» à l'autre. Une parole reçue est alors perçue comme un signe de faiblesse, une parole donnée comme un signe de supériorité. Le « parler ensemble » est alors une impossibilité, un leurre ou bien un mensonge. Dans leur refus de fonctionner avec cette représentation tronquée de la pratique

¹ Pour ce qui suit : B. LOOMER, « Two Conceptions of Power », *Process Studies*, 6, 1976, pp. 5-32. Ma définition de la prise de parole peut prendre appui sur la définition du pouvoir de Loomer parce que l'un comme l'autre amène à choisir d'être dans une forme de relation plutôt qu'une autre. La dynamique est essentiellement la même.

discursive, certaines femmes choisissent le silence, d'autres l'absence. C'est alors que les inégalités dont je viens de faire mention deviennent des injustices.

Pour être pleinement libératrice, la prise de parole doit être considérée dans son entièreté : elle comporte une réception et un don. Elle est pensée comme entre/prise quand elle est comprise au sens biblique de création. C'est dans les entre/prises de parole que les femmes de la Collective se créent. C'est le devoir de la Collective de leur fournir les outils pour qu'elles se constituent à partir de leurs entre/prises de parole. Elles émergent de ces prises de parole et se déterminent. Leur identité naît du processus de décision d'intégrer de telle ou telle façon le « parler ensemble ». Elles sont ces décisions. Elles sont paroles données et paroles reçues. La faculté de recevoir une parole est aussi fondamentale que l'acte de transmission. La réception d'une parole n'est pas passivité léthargique mais ouverture active. Parfois, le discours le plus fertile qu'il est possible de faire consiste à véritablement recevoir la parole de l'autre. La réception, l'absorption en soi d'une parole reçue entraîne l'enrichissement de l'identité dans une complexité et une souplesse toujours plus grandes. Je reçois la parole d'une femme à qui j'ai transmis la mienne : je suis entièrement impliquée dans une dynamique de mutualité. Je suis cause et effet, solitaire et communautaire, dépendante et autonome. L'enjeu n'est alors pas tant de prendre ou de transmettre la parole, mais d'entretenir pleinement des relations de mutualité. Dans ces relations de mutualité, l'égalité signifie que toutes les femmes sont dépendantes des relations qui les constituent, en dépit des inégalités relatives de chacune. Les paroles prises ou données adviennent « à l'intérieur » de la mutualité. Les paroles données et reçues s'enchevêtrent dans l'identité émergente, de façon telle qu'il est impossible de les considérer séparément.

Une direction libératrice est donnée à la production identitaire quand l'emphase n'est pas mise sur le don ou la réception de la parole, sur qui parle et qui écoute, mais sur les relations que l'on entretient et à partir desquelles nous nous construisons. Pour qu'une parole soit *autre*, elle doit créer des relations dans lesquelles les membres adviennent toujours plus intensément comme sujet. Son but n'est donc pas d'influencer, de contrôler ou de conscientiser, mais de fournir un contexte de don et de réception tel qu'il en résulte une plus grande liberté de donner et de recevoir. Le but de la mutualité est d'aller toujours s'approfondissant. L'engagement de cette parole n'est pas à l'égard d'une cause ou des membres

individuels de la Collective, mais bien à l'égard des relations qu'entretiennent les membres. C'est une parole qui s'engage pour le « nous ».

Chaque moment de la construction identitaire est une expérience de réception, de créativité et de transmission. Cela a pour conséquence que le bien personnel ne peut être atteint aux dépens du bien d'autrui parce que la qualité d'expérience de toutes contribue à la qualité d'expérience de l'une. Nous sommes véritablement « toutes membres les unes des autres ». La libération personnelle n'est accomplie que dans la libération de toutes. L'importance d'une personne ne sera plus alors mesurée par la fréquence de sa prise de parole, par la portée de ses paroles ou par l'influence qu'elle exerce mais par l'intensité et la variété des relations qu'elle peut soutenir. L'importance d'une personne sera mesurée par le degré de liberté de l'autre qu'elle peut favoriser tout en maintenant la relation mutuellement créatrice. L'influence qu'elle exerce dépendra de la possibilité qu'elle donne à l'autre d'être aussi grande que possible, lui permettant ainsi de contribuer maximale ment à la relation.

La nuance que je tente de faire entre une prise de parole et une entre/prise de parole ne cherche pas uniquement à identifier dans quelle dynamique nous nous situons. En fait, nous passons constamment de l'une à l'autre. Mais, de la même manière qu'il ne suffit pas de se demander si nous sommes sexistes, racistes, âgistes, etc., l'important est plutôt de se demander « qu'est-il possible de faire aujourd'hui pour actualiser, améliorer, produire une relation de mutualité ? »

CHANTAL VILLENEUVE, BONNE NOUV'AILES

Une parole au large

J'ai parlé tardivement.

Enfant, j'ai entendu la parole de mes parents, de mes tantes, de mes oncles. Étant l'aînée de la famille, je n'avais entendu au point de départ que presque uniquement des paroles d'adultes. Comment m'impressionnait-elle cette parole ? Ne vibrerait-elle pas de mille manières dans mon jeune cerveau ? Toujours est-il que j'ai parlé tardivement, c'est ce que maman m'a appris tout récemment.

La parole demande une maturation; elle révèle beaucoup de soi-même. Il vaut la peine qu'elle soit préparée. Simple répétition au premier abord des sons entendus, elle nomme les êtres, les choses qui nous sont nécessaires : maman, papa, lait, dodo... Puis elle devient un instrument d'expression multiple pour exprimer nos émotions, notre besoin de connaître, pour communiquer avec les autres, développer nos goûts et notre capacité d'apprendre.

Dans ma vie de théologienne, j'ai scruté la Parole de Dieu, j'ai étudié et analysé des traités de théologie, j'ai enseigné, j'ai écrit. La parole est devenue un moyen de communiquer ma foi, de traduire ce qu'elle a engendré en moi, de transmettre ma façon de comprendre ce qui a été révélé. Prendre la parole devient une affirmation de son existence, de sa liberté. La parole creuse, elle montre le sillon qui s'est formé dans la personne, elle peut rejoindre les racines de l'être. Ce travail exige de la confiance en soi, de la patience dans les lentes progressions selon sa propre créativité.

Je parle habituellement peu.

Il me semble que je suis plutôt réservée dans mon débit de paroles, sauf si je suis captivée par un sujet. Une abondance de paroles souvent me fatigue. Je me demande parfois pourquoi tant parler alors que l'on pourrait se limiter à quelques phrases circonscrites, choisies adéquatement. La parole est un trésor à garder, à méditer, qui ne doit pas être dispersé trop largement.

Des siècles d'écritures théologiques ont produit des milliers d'ouvrages qui ont repris habituellement, selon un même mode patriarcal, les contenus de la foi chrétienne. Ce sont surtout les hommes qui ont parlé et répandu la Bonne Nouvelle à leur manière, selon leurs mentalités et leurs construits sociaux. Quant à nous, femmes, nous étions nées, selon eux, pour être mères ou pour rester vierges tout en n'oubliant jamais de développer une maternité spirituelle. Celle-ci ne pourrait-elle pas nous permettre d'affirmer une fécondité dans la transmission de nos propres expériences, de notre façon de traverser la Parole de Dieu ?

Pourquoi parler ?

La parole est un don précieux qui a besoin d'être communiqué. Surgie du plus profond de nos sources les plus intimes et les plus chères, elle fait connaître nos dynamismes les plus ardents. Elle a une mission à accomplir. C'est en toute liberté et avec une vigueur toujours renouvelée qu'elle est appelée à dire, à nommer, à montrer les voies à venir. Parfois, c'est une parole de contestation qui résiste aux envahissements des impositions, des formulations aux allures dogmatiques, aux impiètements sur les droits des personnes.

Parfois, c'est une parole de dénonciation des demandes non entendues, des normes morales inappropriées et même injustes, une parole qui cherche à faire disparaître toutes les censures et autocensures qui nous écrasent. Parfois, c'est une parole de création qui ose s'élever, esquisser des rêves, révéler les désirs les plus profonds, enfouis au fond de nous-mêmes, tracer des perspectives bienheureuses pour une plus que moitié de l'humanité et aussi pour l'autre moitié.

Savons-nous donner du large à nos paroles, les laisser profiter du vent de l'Esprit qui se lève et ouvre des espaces inconnus. Nous n'avons même pas besoin d'un vaisseau spatial pour franchir la stratosphère humaine. Il s'agit de faire confiance pour un risque nouveau, inhabituel...

MONIQUE DUMAIS, HOULDA

Prendre la parole

A lors que je me préparais à écrire cet article sur la nécessité d'une prise de parole par les femmes, un commentaire entendu au hasard durant l'émission télévisée *Chasseurs d'idées* m'a fait réagir vivement. Un professeur de sociologie y mentionnait **qu'en milieu universitaire, les étudiants masculins prennent plus souvent la parole que les étudiantes**. Que cela puisse s'appliquer dans des classes à prédominance masculine, cela s'explique nous disent les psychologues, mais delà à en faire un constat général... Il y a de quoi s'inquiéter.

Aussi faut-il se demander, en toute franchise, ce qui en est de notre prise de parole à nous les femmes ? À l'aube de l'an 2000, où nous avons tout autant que les hommes accès à l'information, l'instruction, la technologie, savons-nous que nous avons également droit à la parole ? Dans certains milieux, les femmes ont plus de facilité à prendre la parole, me direz-vous. Elles sont très à l'aise de parler avec des ami(e)s, des membres de leur famille. Mais le problème se corse dès qu'elles se retrouvent en public ou en terrain inconnu. Dans un cadre moins familier, savons-nous encore comment prendre la parole ? Certaines y arrivent sans doute mieux que d'autres. Mais qu'en est-il de chacune de nous ? Sommes-nous satisfaites de la qualité de nos prises de parole ?

Pour ces personnes qui ne se considèrent pas assez outillées pour une prise de parole efficace, il existe bien certains moyens d'y arriver. Des cours de prise de parole, des ateliers d'affirmation de soi peuvent, entre autres, y contribuer. On voudra parfois être mieux documentées sur tel ou tel sujet. Mais en attendant d'arriver à ce jour glorieux où chacune sera à l'aise de prendre la parole où que ce soit, une chose est sûre, il ne faut pas attendre de savoir parler à la façon des hommes pour enfin prendre la parole ? Et ce n'est pas dire ici que le langage employé par les hommes n'est pas bon. Loin de moi cette pensée !

Toutefois en tant que femmes, nous avons sûrement un langage différent, une façon qui diffère de celle des hommes pour nous exprimer. Nous avons donc à nous exprimer dans notre langage à nous. Certes, comme femmes, nos personnalités sont différentes l'une de l'autre et nous avons aussi des façons toutes aussi différentes de nous dire les unes, les autres. Mais il est important que nos propos partent de notre

essence, de nos propres points de référence. Pourquoi se compliquer la vie en cherchant à imiter nos meilleurs orateurs masculins. Le mystère de chacun, chacune finit toujours par nous échapper. Dans nos prises de parole, il ne nous reste finalement qu'à être nous-mêmes !

D'autre part, si nous voulons faire entendre les besoins qui nous sont propres, à nous en tant que femmes, il nous revient de les exprimer. Dans notre monde où vous conviendrez que tout va parfois trop vite, il y a de fortes chances que les autres, hommes ou femmes, n'aient pas toujours le temps de deviner ce que nous ne prenons pas le temps de leur dire. C'est du partage que jaillit la lumière et de nos prises de parole, un avenir meilleur.

Osons prendre la parole !

DIANE MARLEAU

Parler-femme selon Luce Irigaray

Au début des années 1970, au plus fort du « mouvement de libération des femmes » de notre fin de siècle, à Paris, Luce Irigaray, docteure en philosophie, psychanalyste et linguiste, commençait à publier des ouvrages à partir/sur/au sujet de la prise-de-parole des femmes.

1. Dans un livre intitulé *Speculum. De l'autre femme* (1974), elle s'attaque au « vieux rêve de symétrie » de la pensée, du discours des hommes occidentaux, d'abord à Freud et au philosophe grec Platon : elle tente de « démonter » ce discours masculin sur la féminité ou la femme, donc la femme comme objet du discours, afin de trouver le moyen de donner un lieu de parole aux femmes à titre de « sujet » du discours. Elle met ainsi en lumière le fait que le masculin se donne comme norme de l'humain, et parle alors de la femme toujours en référence au vécu et au mode de

représentation masculins. En faisant cela, la pensée des hommes fonctionne avec le paradigme de l'UN, et en conséquence ne fait aucune place à la différence, à la pluralité. La pensée occidentale, qui se meut dans le « même », construit ainsi un système théorique — coulé dans le béton — qui s'impose à tous au nom de l'« universel ».

La révolution copernicienne n'a pas encore produit tous ses effets dans l'imaginaire masculin... S'élevant à une perspective qui dominerait le tout, au point de vue le plus puissant, ainsi se scinde-t-il de son assise matérielle, de son rapport empirique au matriciel qu'il prétendrait surveiller... (*Speculum*, 165-166)

Les femmes sont donc privées de leur « spécificité » et fondamentalement aliénées. De leur côté, les hommes s'aliènent eux-mêmes par rapport à leur origine, la nature, la mère et par rapport au féminin. Et quand une femme, comme elle, refuse de se laisser enfermer dans la logique masculine pour affirmer le féminin comme sujet, on la rejette : le système ne peut l'assimiler. Luce Irigaray sera ainsi exclue du monde académique, du monde scientifique, de la psychanalyse. Elle prendra la parole quand même, appuyée par des éditeurs qui la publient depuis 25 ans.

2. Ce travail commencé dans *Speculum*, elle le continue dans les ouvrages suivants : *Ce sexe qui n'en est pas un* (1977), *Et l'une ne bouge pas sans l'autre* (1979), *Amante marine* (1980), *Passions élémentaires* (1982), *L'oubli de l'air* (1983) ... Sa tentative de trouver un lieu pour la parole des femmes, pour un **parler-femme**, consiste à parcourir des discours masculins (souvent Freud, mais aussi Marx, Nietzsche, Heidegger...) pour repérer là où il est question du féminin, de la femme, ou des femmes, avant d'introduire, dans le même lieu, une autre parole. Dans un premier temps, Luce Irigaray croit qu'il faut emprunter le chemin de ce qu'elle nomme le « mimétisme », c'est-à-dire le chemin de ce qui nous a été imposé historiquement comme étant féminin pour retourner en affirmation de soi ce qui a été une subordination, et ainsi commencer à déjouer cette subordination. Sinon, on risque de parler en sujet « masculin » ou de rester faussement, comme lui, dans l'indifférence sexuelle.

Jouer de la mimésis, c'est donc pour une femme, tenter de retrouver le lieu de son exploitation par le discours, sans s'y laisser simplement réduire. C'est se

resoumettre à des « idées », notamment d'elle, élaborées dans/par une logique masculine, mais pour faire « apparaître », par un effet de répétition ludique, ce qui devait rester occulté : le recouvrement d'une possible opération du féminin dans le langage. C'est aussi « dévoiler » le fait que, si les femmes miment si bien, c'est qu'elles ne se résorbent pas simplement dans cette fonction. Elles restent aussi ailleurs. (*Ce sexe qui n'en est pas un*, 74)

Les femmes, en s'amenant dans le discours à partir de leur condition de femme (condition biologique, mais aussi bien culturelle, historique...), donnent forme à la « nature » qui a été occultée ou maîtrisée dans le discours masculin. Les femmes ont ainsi à traverser où plutôt à retraverser le discours masculin, en le mimant, afin de trouver un lieu « féminin ». C'est un travail de langage, pas seulement de féminisation de la langue, mais de dévoilement du système patriarcal en tant que présent dans la représentation, et dans le fonctionnement du discours masculin « spéculatif » qui « maintient, entre autres, la coupure entre le sensible et l'intelligible, et donc la soumission, la subordination, l'exploitation du "féminin" » (*ibid.*: 77)

Irigaray ajoute, à bon droit, que ce travail de langage a manifestement des enjeux politiques. Comment, autrement, les femmes peuvent-elles contrer l'ordre patriarcal ? Quand les femmes s'inscrivent dans le jeu politique, dans les rapports de force, elles travaillent à la modification de leur statut. Mais cela suppose autre chose qu'un pur renversement de la détention du pouvoir, ou dans la manière de l'exercer, ce qui produit une *resoumission* à l'ordre patriarcal. Dans ce sens, il ne s'agit pas d'être femme pour sortir du pouvoir « phallique ». Il est question plutôt de s'affirmer comme femme, de prendre la parole comme femme, du lieu même de notre condition, mais aussi de parler aux femmes et entre femmes.

3. **Parler-femme**, selon Luce Irigaray, ce n'est donc pas répondre à la question : qu'est-ce qu'être femme ? ou qu'est-ce qu'une femme ? car, ce serait alors se soumettre à la question « métaphysique » que posent les discours masculins. Il ne s'agit pas par le fait même d'élaborer un autre *concept* de la féminité pour retomber dans le système de représentation « masculin ». Il s'agit plutôt de remettre en cause la « féminité » (ce qu'elle identifie comme « la mascarade de la féminité » chez Freud), en dévoilant ce qui a été refoulé dans l'inconscient des hommes. Freud lui-même n'a pas « analysé » son discours sur l'inconscient, du point de vue de ses

conditions socio-économiques et donc de l'ordre patriarcal. Aussi y trouve-t-on du refoulé comme, entre autres, sur « le rapport de la femme à la mère et le rapport des femmes entre elles » (*Ce sexe qui n'en est pas un*, 123). Irigaray développera ces questions centrales dans ses premières œuvres surtout (comme aussi dans *Le corps-à-corps avec la mère*, 1981).

Luce Irigaray avance aussi l'idée d'une sorte de *syntaxe* du féminin qui est à déchiffrer « dans la gestualité du corps des femmes » qu'on peut lire dans ce qui résiste, et donc dans la souffrance et le rire des femmes. (*Ce sexe qui n'en est pas un*, 132) Il y a, en effet, de plus en plus de textes, écrits par des femmes, qui mettent en oeuvre une *autre* écriture. Dans des lieux où les femmes sont entre-elles, il peut aussi s'énoncer quelque chose d'un **parler-femme**. Notre auteure a fait plusieurs études linguistiques dont elle rend compte dans *Parler n'est jamais neutre*, 1985, et aussi dans *Sexes et parentés*, 1987, repris dans *Je, tu, nous*, 1990.

Certains diraient que parler-femme, c'est parler hystérique. Et de fait, l'hystérie serait un symptôme de la souffrance qui est en latence ou qui est refoulée chez les femmes, parce qu'elle est interdite ou impossible. Ce serait comme une gestualité paralysée... (*Ce sexe qui n'en est pas un*, 136). En même temps, les hommes, en réprimant l'hystérie, se privent de leur rapport au corps.

Finalement, Luce Irigaray, en s'intéressant au **parler-femme** a pris à bras-le-corps la *différence des sexes* qu'elle n'identifie pas seulement à la sexualité/génitalité de la phase oedipienne, mais bien avant dans la différence de l'ovule et du sperme, dans la génétique. Aussi, dans ses dernières œuvres (*J'aime à toi*, 1995, *Etre deux*, 1997, *Entre l'Orient et l'Occident*, 1999), elle s'est consacrée de plus en plus à la différence et au rapport entre les femmes et les hommes, après nous avoir donné une réflexion remarquable sur les rapports fille/mère et sur les liens entre les femmes elles-mêmes.

LOUISE MELANÇON, MYRIAM

Une prise de parole difficile

Je suis une personne sourde *oraliste*, ce qui veut dire que je dois lire sur les lèvres de mes interlocuteurs pour pouvoir communiquer. Dans les rencontres individuelles, la communication se fait généralement bien. Il existe pourtant plusieurs obstacles à une bonne lecture labiale : les moustaches des messieurs, les accents étrangers, la pénombre ou la noirceur et bien d'autres.

L'accent étranger

Avec la pratique, je parviens à décoder un accent étranger. Exemple : À l'hôpital où je travaillais en tant que puéricultrice, j'étais en contact avec des infirmières noires. Il m'a fallu de sept à dix jours d'entraînement pour parvenir à saisir le mode d'articulation d'une première infirmière et j'ai dû refaire le même apprentissage avec chacune des autres. Cet apprentissage, même avec des interlocutrices de ma propre culture, est toujours ardu et peut donc difficilement se faire dans une rencontre fortuite avec des inconnues.

La pénombre

Si mon interlocuteur est placé dos à une fenêtre ou simplement devant une source lumineuse, je ne parviens pas à voir le mouvement de ses lèvres, donc je ne puis déchiffrer le message qu'il veut me transmettre.

L'apport d'une prothèse

Même avec le port d'une prothèse auditive, la communication dans un groupe est loin d'être évidente. J'en ai fait l'expérience durant neuf ans. La prothèse que je portais alors amplifiait les sons de la voix par trois et le bruit — comme le déplacement d'une chaise — par dix, ce qui m'agressait l'oreille et couvrait ce qui se disait. Comme malentendante, je dois faire la discrimination des sons, ce qui

m'expose à faire des erreurs d'interprétation et à intervenir à contretemps. D'où ma difficulté à m'exprimer dans un groupe.

Le Syndrome de Ménière

À 38 ans, j'ai dû cesser de porter une prothèse auditive à cause du Syndrome de Ménière, une maladie de l'oreille interne qui provoque un tournoiement continu accompagné de nausées, de vomissements occasionnels intolérables accentuant le tournoiement et d'acouphènes agressifs. Mes yeux qui clignotaient sans arrêt comme un métronome m'empêchaient de lire sur les lèvres de mes proches. De plus, j'étais intolérante aux quelques médicaments qui auraient permis le contrôle de cette maladie dont j'ai souffert durant deux ans alors que mes six enfants avaient entre trois et douze ans. Après avoir tenté mais sans succès l'utilisation d'une prothèse auditive électronique, nouvellement mise sur le marché, le recours à des soins chiropratiques m'a permis de reprendre graduellement mon équilibre. C'est alors que j'ai pris la décision de m'en tenir à la perception oraliste.

Je me souviens de deux circonstances particulières où j'ai expérimenté combien il est difficile à une personne sourde oraliste de fonctionner dans un groupe.

La première circonstance s'est présentée lors d'une rencontre d'équipe des membres des Foyers Notre-Dame dont nous faisions parti mon mari et moi. Pour la première fois, j'ai demandé et obtenu de prendre la parole dans le groupe. Cet événement m'a vraiment marquée.

L'autre expérience a été vécue à une rencontre de pastorale où j'accompagnais mon mari pour lui faire plaisir. Après la rencontre, j'ai demandé à une participante quels étaient les principaux points discutés. Je lui dis alors mon opinion sur l'un de ces points à quoi elle me répliqua : « Comme c'est dommage que vous n'ayez pas dit cela devant l'assemblée. Vous avez de bonnes idées ». C'était la première fois que quelqu'un se disait intéressé à MA PAROLE. Comme je souhaiterais que de pareilles interventions se multiplient !

En 1981, cinq femmes malentendantes et sourdes, dont je suis, fondaient l'Association des Devenus Sourds du Québec. Durant les années qui ont suivi, nous

avons obtenu la formation de personnes comme INTERPRÈTES ORALES dont la tâche est bien différente des interprètes gestuelles.

Grâce à ce service, je poursuis des cours à l'Université de Montréal depuis 1989. En 1994, j'ai obtenu une maîtrise en éducation, option en andragogie. Depuis, je poursuis une formation continue pour me faire plaisir. Le problème de la prise de parole, durant ces cours, est la difficulté d'intervenir parce que le temps, qui s'écoule entre ce que le professeur dit et le moment où je lis sur les lèvres de l'interprète l'énoncé du message, peut être d'une minute. Lorsque je lève la main pour demander la parole, mon signe n'est pas toujours perçu immédiatement et lorsqu'on me cède la parole, il est déjà trop tard. Le temps opportun pour intervenir est passé.

Dans l'avenir, j'espère pouvoir bénéficier encore des services bénévoles d'un ou d'une interprète orale pour réussir une meilleure PRISE DE PAROLE. Il me semble que les bonnes idées que je reçois de Dieu (e) pourraient servir aux autres.

MICHELLE BOUDREAU, BONNE NOUV'AILES

Le droit de parole dans l'Église entre libération conditionnelle et liberté surveillée

Tous les systèmes dogmatiques ont quelque chose en commun : ils rendent illusoire la liberté de parole, même lorsqu'ils prétendent en conférer le droit à leurs membres. Comment en effet pourraient-ils accorder une véritable liberté d'expression alors que, par définition, ils excluent la liberté de penser hors des bornes qu'ils ont fixées avec une autorité si absolue qu'elle ose, en certains cas, revendiquer le privilège de l'infailibilité ? Nous sommes en face d'une logique implacable parce que absolument indispensable au maintien des dogmatismes quels qu'ils soient. Quand une institution prétend posséder la vérité et exercer un monopole sur sa parfaite interprétation et transmission, ses responsables se voient contraints de contrôler étroitement tout ce que pensent, disent et écrivent les personnes qui revendiquent leur appartenance au groupe. Comment en effet exposer à la libre discussion une doctrine qu'on juge irréformable ?

L'Église catholique, on le sait, a poussé très loin cette logique. Si bien qu'en son sein il n'y a pas que la lumière qui ait jailli du choc des idées, la flamme des bûchers s'y est aussi allumée. La chasse à l'hérétique a commencé très tôt dans le milieu chrétien, comme le montre à l'envi l'histoire des dogmes comme celle des joutes idéologiques sans merci qui en ont marqué l'élaboration, et l'interminable liste des anathèmes qui ont accompagné leur proclamation.

Mais, à vrai dire, il ne m'apparaît ni utile ni souhaitable de remonter trop loin dans l'histoire. La démonstration de la mise à mal du droit de parole dans l'Église peut aisément se faire en choisissant des exemples beaucoup plus près de nous. Avant de plonger dans le vif du sujet, prévenons une objection : si le droit et la liberté de parole, comme le droit et la liberté de pensée sont si malmenés dans l'Église, comment expliquer l'existence de bibliothèques entières consacrées à des ouvrages théologiques et exégétiques qui ne peuvent pas raisonnablement tous dire la même chose ? L'objection est pleine de bon sens, mais plutôt facile à réfuter. Le droit de penser, d'écrire et de parler existe dans l'Église, mais il est en liberté

surveillée, en libération conditionnelle. Si votre pensée se conforme en tous points à celle du magistère, si votre plume se met à son service, si votre parole s'élève pour faire écho à sa voix, tout va pour le mieux. Mais si vous osez remettre en question quelque doctrine établie, et le faites savoir, malheur à vous. Pour ceux qui ont la conviction de détenir la vérité, telle que Dieu lui-même est censé l'entendre et la leur faire connaître, la liberté consiste à serrer les rangs et à marcher d'un même pas.

En toute justice on doit dire que les femmes ne sont pas vraiment plus malmenées que les hommes à ce chapitre. S'il peut arriver que celles-ci estiment avoir davantage à se plaindre, c'est qu'elles s'expriment plus souvent et avec plus de passion que les hommes sur des questions que l'Église a choisi de soustraire à toute discussion, arguant que sa doctrine sur ces sujets ne peut pas changer, parce qu'elle ne fait que traduire la volonté divine et les exigences de la nature, telle que Dieu l'a créée de toute éternité. À titre d'exemple, citons l'accès des femmes aux ministères ordonnés et le contrôle de la fécondité. Mais les théologiens et les exégètes masculins qui osent faire entendre une voix discordante risquent tout autant d'être rabroués. Tout au long des siècles et jusqu'à nos jours ils furent nombreux à payer cher leur liberté de pensée et de parole. Il est vrai que des femmes on a toujours attendu une soumission supposée naturelle... Quand elles se rebiffent, un ordre immémorial semble vaciller. Ce qui rend leur cas gravissime.

Un peu d'histoire

Le 10 mars 1791, le pape Pie VI, dans le bref *Quod aliquantum*, qualifie la liberté de penser et d'écrire de « droit monstrueux », quant à l'idée d'égalité qui fera les beaux jours de la Révolution française sur le point d'éclater, elle est jugée « insensée »¹. Le ton était donné. Au chapitre du droit de parole dans l'Église, le XIX^e siècle allait marquer une période sombre; d'autres diraient d'obscurantisme. L'attitude romaine se présente comme une réaction extrême aux souffrances et aux vexations vécues par le pape Pie VII lors de l'invasion française de l'Italie sous le règne de Napoléon. Dès 1814, des cardinaux romains surexcités qualifient de

¹ Minois, Georges, *L'Église et la science, Histoire d'un malentendu, de Galilée à Jean-Paul II*, Paris, Fayard, 1991, p. 184.

« diaboliques »¹ toutes les idées modernes, et sept cents cas d'hérésie sont dépistés en quelques mois à peine. Le pape, âgé et malade, est incapable de lutter contre les débordements de zèle de son entourage. Quand il meurt le 20 août 1823, le sort en est jeté; en réaction aux excès de la Révolution française et de ses idéaux, Rome choisit d'être « anti-libérale, anti-moderniste et anti-scientifique »².

Sous Léon XII (1823-1829), les choses sont loin de s'améliorer. Le pape s'attaque en particulier aux sociétés bibliques qui traduisent la Bible en langues vernaculaires, en sorte qu'elle devient accessible à tous. Ceux qui enseignent « que Dieu a donné à tout homme une entière liberté » sont vigoureusement dénoncés³.

Pie VIII ne règne que vingt et un mois (mars 1829 - novembre 1830), juste le temps de s'en prendre à ceux qui remettaient en cause le célibat ecclésiastique. Son successeur, Grégoire XVI, élu après cent tours de scrutin et cinquante jours de délibérations, incarne à merveille, si l'on peut dire, l'esprit réactionnaire. On aurait tort de croire que l'Église au XIX^e siècle ne cherchait à exercer son contrôle sur le droit de penser, d'écrire et de parler, pour ne le faire peser que sur les théologiens, et qu'elle laissait la bride sur le cou aux scientifiques dans la poursuite de leurs recherches et la communication de leurs résultats. Une lecture littérale de la Bible avait depuis longtemps incité les autorités ecclésiastiques à se poser en censeurs de tous les développements de la science qu'elles jugeaient contraires à l'enseignement de l'Écriture. On sait que la cosmologie biblique, par exemple, était irréconciliable avec les observations de Galilée, d'où « l'Affaire ». Mais cette discipline n'est pas seule en cause. Toutes les questions touchant l'âge de la Terre et l'origine de l'homme étaient réputées, au dire des autorités romaines, avoir trouvé leurs réponses définitives dans la Bible, et particulièrement dans la *Genèse*. Déjà Richard Simon, au XVII^e siècle, cet oratorien qui fut chez les catholiques le précurseur de ce que l'on appellera plus tard l'exégèse historico-critique, avait soulevé une formidable polémique en soutenant que pour parvenir à la compréhension d'un texte il ne suffisait pas d'analyser les mots qui le composent et la structure grammaticale qui les agence, mais qu'il faut encore connaître l'histoire de sa rédaction et le milieu où il a vu le jour. Il avait beau professer son respect de la Tradition, Bossuet contre lui ne désarmait pas, et considérait que ses ouvrages

¹ *Ibid.*, p. 186.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 187.

représentaient « une dangereuse et libertine critique¹ ». Ne prétend-il pas qu'il est périlleux de forger des dogmes à partir de documents dont on ignore la version originale ? Si le texte primitif a été déformé, mal traduit, mal compris, toutes les constructions théologiques qui en découlent ne peuvent être qu'extrêmement fragiles, osait-il conclure. Simon paiera d'une mise à l'*Index* et d'un exil en province sa liberté de parole et d'écriture.

Les développements de la géologie et de la paléontologie rendaient bien difficiles à un esprit cultivé une adhésion sans failles aux enseignements de l'Écriture sur l'âge de l'Univers et de la Terre, sur le moment de l'apparition des espèces vivantes et de l'homme. Au XIX^e siècle, les débats sur ces questions prennent un tour passionné. Si l'ouvrage de Darwin, *l'Origine des espèces*, n'est pas mis à l'*Index*, la théorie de l'évolution est vigoureusement combattue et ridiculisée.

L'Église s'est fait fort d'encourager le développement de la science en autant que ses conclusions étaient susceptibles d'apporter des preuves à la croyance traditionnelle puisée dans l'Écriture. En d'autres mots, elle encourageait la « vraie » science. La « fausse », celle qui mettait « la » vérité doctrinale en cause, était énergiquement dénoncée. Les thèses développées par les théologiens sont jugées avec de semblables critères. La « vraie » théologie ne peut et ne doit que renforcer la foi dans les dogmes. La « fausse », elle, choisit de s'interroger sur la pertinence de les maintenir tels quels, sans remises en question significatives.

Si Galilée avait publié en latin plutôt qu'en italien le fruit de ses observations astronomiques et ses conceptions atomistes en physique, qui rendaient difficile le maintien de la doctrine de la transsubstantiation, telle que définie au concile de Trente, peut-être aurait-il eu un peu moins d'ennuis avec l'Inquisition. L'usage du latin aurait rétréci son public, et sa prise de parole aurait eu moins de retentissement. La même remarque s'applique aux travaux de Richard Simon qui préféra le français au latin si courant dans les milieux ecclésiastiques. Mais les censeurs, bien sûr, fort versés dans la langue de Virgile et de saint Augustin, ne manquaient pas d'épingler aussi ceux qui choisissaient de s'exprimer en latin. Mais on peut croire qu'une liberté de parole procurant à son auteur une plus large audience

¹ *Ibid.*, p. 79.

aggravait encore aux yeux des autorités le danger représenté par les thèses que ces personnes avaient osé élaborer.

Dans l'encyclique *Mirari vos* du 15 août 1832, Grégoire XVI condamne la liberté de conscience qui, selon lui, prépare la voie à « la plus pernicieuse¹ » de toutes les erreurs, la liberté d'opinion étant fatalement suivie de « la licence des discours et de l'amour des nouveautés² ». À ces calamités « se rapporte la liberté la plus funeste, la liberté exécrationnelle, pour laquelle on n'aura jamais assez d'horreur et que certains osent demander et étendre partout, nous voulons dire la liberté de la presse et de l'édition³ », concluait le pontife. En d'autres mots, le droit à une parole publique est à proscrire et à combattre, comme on le disait des « mauvais films » au temps de ma jeunesse sage.

Et pour faire bonne mesure, le paragraphe 22 du *Syllabus* de Pie IX, en date du 8 décembre 1864, condamne comme une erreur la proposition suivante : « La responsabilité des maîtres et des écrivains catholiques n'est complètement liée qu'en les matières définies par le jugement infaillible de l'Église comme étant des dogmes que tous doivent croire⁴ ».

Si ceux et celles qui s'adonnent à la réflexion théologique ne peuvent plus proposer, par la parole ou par l'écrit, la moindre opinion personnelle qui ne cadre pas à la perfection avec les opinions romaines, même non définies comme dogmatiques, il faut affirmer qu'il n'y a pas de liberté de parole. Mais on objectera que ces excès n'ont plus cours au XX^e siècle. Certes, le ton a changé, mais le serment de fidélité que Rome a cherché à imposer récemment aux personnes chargées de l'enseignement de la théologie, et qui implique l'adhésion inconditionnelle non seulement aux doctrines déjà définies, mais encore à celles qui pourraient l'être éventuellement, mais dont personne ne connaît encore la formulation, tout cela évoque de pénibles échos du siècle dernier et une mentalité qu'on aurait espérée révolue.

¹ Pie IX, *Quanta cura et Syllabus*, Documents réunis par Jean-Robert Armogathe, Paris, J.-J. Pauvert, 1967, p. 85.

² *Ibid.*, p. 86.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 59.

Combien de penseurs, de théologiens et de théologiennes de notre temps ont connu l'opprobre des condamnations romaines, des interdictions d'enseigner et de publier, voire, pour les clercs, d'exercer leur ministère sacerdotal. Il faut renoncer, faute d'espace, à en dresser une liste exhaustive, mais disons qu'elle est pleine de noms célèbres, de Teilhard de Chardin à Eugen Drewermann, en passant par Marc Oraison et Ivone Gebara. Certains ont eu la chance d'être réhabilités, d'autres pas. Quelques-uns ont choisi de se rétracter, d'autres de se soumettre en silence. Certains enfin ont protesté et ont payé cher cette ultime liberté. Le « délit d'opinion », quand il se manifeste par la plume ou par la parole, peut entraîner non seulement la censure des œuvres jugées litigieuses, mais encore la mise au ban des personnes. Adopter de telles sanctions, c'est se lancer sur une voie pavée d'embûches, où l'autorité a souvent autant sinon plus à perdre que les personnes mises en accusation. Chercher à imposer sa vérité comme l'unique vérité est une entreprise hasardeuse. Dans le domaine théologique, où tout repose sur la foi, alors qu'il ne faut espérer ici-bas aucune preuve, les autorités peuvent, à la rigueur, s'en tirer sans irréparables dommages. Mais dès que les thèses théologiques entrent en conflit, voire en contradiction, avec les preuves fournies par la science, on frôle la catastrophe. L'affaire Galilée demeure le prototype de ces désastres où sombre la crédibilité des autorités ecclésiastiques. D'ailleurs, certaines des volte-face de l'Église elle-même — on n'a qu'à comparer à titre d'illustration le discours du *Syllabus* à celui du concile Vatican II sur la démocratie et la liberté religieuse — montrent à l'envi la fragilité de certaines doctrines prétendument irréformables, voire divinement inspirées.

Le droit de parole existe dans l'Église, mais il est policé, et coïncé entre la libération conditionnelle et la liberté surveillée. En veut-on un signe évident, mais qu'on choisit souvent de minimiser, voire d'oublier ? Ce signe qui ne ment pas c'est l'autocensure, ce silence que tant de personnes s'infligent dans les milieux ecclésiaux de peur d'encourir des sanctions sévères et jugées trop lourdes à porter. Crainte, faiblesse ou complaisance, qu'importe ? La libre prise de parole est perçue comme périlleuse. Il faut néanmoins en user comme de la liberté elle-même, à ses risques et périls, mais avec dignité et responsabilité, ainsi que nous le faisons à *L'autre Parole*. En pleine crise anti-moderniste, Maurice Blondel avait eu ce mot : « La liberté des enfants de Dieu ne se reçoit pas, elle se prend ». Entendons, je vous prie, la formule comme une invitation qu'il serait pusillanime de refuser.

MARIE GRATTON, MYRIAM

Jésus en long entretien avec la Samaritaine ou la communication dialoguée

A de multiples reprises, dans le quatrième évangile, on voit Jésus s'entretenir avec des femmes — et des hommes — telles Marie, sa mère, à Cana et à la croix, Marie à Béthanie et Marie de Magdala, tantôt dans un court dialogue ou dans un silence de complicité profonde, tantôt dans de longues conversations théologiques comme c'est le cas avec la Samaritaine et avec Marthe. Conformément à la manière du dialogue johannique, l'échange entre les personnages se déroule à deux niveaux du début à la fin. Alors que Jésus parle d'une réalité d'ordre spirituel dont il peut faire don, ses auditrices prennent d'abord sa parole à la lettre et au niveau matériel. D'où méprise. La parole de Jésus est énigmatique et, au premier abord, son sens demeure caché.

C'est sur un malentendu semblable que s'amorce le dialogue avec la Samaritaine en Jn 4, 1-42. La révélation de plus en plus profonde du mystère de Jésus oblige son interlocutrice à s'interroger et à le questionner; c'est à cela que contribue notamment son affirmation énigmatique du verset 10. Une succession de demandes et de réponses met en lumière un processus graduel de compréhension que l'on pourrait caractériser comme le passage de la foi à la condition de disciple. Pas à pas, la Samaritaine doit arriver à cerner véritablement qui est Jésus et faire une expérience directe avec lui, l'authentique révélateur du Père. Le témoignage de son expérience auprès de ses concitoyens fait accéder la Samaritaine au titre de première missionnaire de l'Évangile, situant ainsi sa place au centre de la pratique égalitaire de Jésus, et non en marge. Le fil commun qui traverse les différents moments de ce long cheminement de foi est l'intériorisation de la parole révélatrice de Jésus dans le cœur du disciple. C'est ce que je tenterai d'illustrer en reprenant, dans ses grandes lignes, le dialogue de Jésus avec la Samaritaine.

La rencontre et le long dialogue de Jésus avec la femme de Samarie se déroule au puits de Sychar où, d'entrée de jeu, le narrateur précise que Jésus « devait passer » par la Samarie pour se rendre en Galilée. Le voyageur, fatigué du chemin

et par son activité de prophète itinérant, s'assoit sur la margelle du puits pendant que ses disciples vont au village voisin chercher quelques provisions. Le premier personnage qui se rend à la source pour y puiser de l'eau, c'est une femme du pays, celle qu'on dénomme la Samaritaine. L'heure choisie « la sixième » est plutôt inhabituelle si l'on considère qu'en général, les femmes orientales viennent en longues files, s'approvisionner d'eau fraîche dès l'aube avant que la chaleur ne devienne insupportable, ou bien à la fin du jour. Et cependant cette heure est celle d'une communication déterminante pour les deux interlocuteurs : aussi bien pour la transformation de l'une que pour la révélation de l'autre.

Jésus, source d'eau vive

La prise de contact de Jésus avec la Samaritaine débute avec une demande de Jésus : « Donne-moi à boire » (v.7), exprimant ainsi la soif de tout son être : le besoin du corps et le désir du cœur. Étonnée par la façon d'agir de l'étranger, la femme souligne ce qu'il y a d'insolite dans le service demandé : comment ce Juif de passage ose-t-il parler à une femme seule, dans un lieu public, et a fortiori à une Samaritaine sur qui pèse le mépris lié à son origine et à son genre de vie ? Son exclamation situe d'emblée le dialogue sur le plan des rapports humains : « Toi à moi ? » (v. 9).

Jésus, qui ne semble pas se soucier de toutes ces convenances, profite de la stupéfaction de la femme pour éveiller en elle le désir du don de Dieu.. « Si tu savais le don de Dieu et qui est celui qui te dit : « Donne-moi à boire », c'est toi qui l'aurais prié et il t'aurait donné de l'eau vive. » (v.10). Bien entendu, cette réponse est empreinte d'incompréhension : alors qu'à l'origine de l'échange, le pèlerin fatigué quémandait un peu d'eau, c'est lui-même maintenant qui propose d'en donner, et la femme à qui il vient de demander une gorgée d'eau aurait dû lui faire elle-même cette demande qui aurait été satisfaite. Cette eau de source fraîche et rafraîchissante dont Jésus pourrait, dès à présent, faire don à son interlocutrice est inséparable de sa personne et de son Esprit. En effet, le « don » n'est nul autre que « celui qui te dit ». Jésus peut donner l'eau vive parce qu'il constitue le don de Dieu par excellence. Pour la recevoir, il faut non seulement la demander mais apprendre à connaître le Verbe fait chair qui tire son origine « de Dieu ».

Ne comprenant pas le sens du don que lui offre Jésus, la femme samaritaine lui demande d'où il la tient cette eau mystérieuse. Puisqu'il n'a pas de seau et que le puits est profond, comment cet homme las, assis près de la source, pourrait-il faire sourdre cette eau qu'elle a tant de mal à puiser ? Sans doute, perçoit-on ici un certain progrès dans la compréhension de la Samaritaine puisqu'elle emploie le titre « Seigneur » — et non « Juif » — pour désigner Jésus, mais en ce qui a trait à l'eau matérielle, analogue à celle du puits de Jacob, elle ne dépasse pas la réalité tangible. Sa question, comme celle de Nicodème, manifeste encore de l'incompréhension. Jésus serait-il plus grand que Jacob, le donateur d'un puits providentiel ? Mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est l'incompréhension même et le doute qui deviennent pour la Samaritaine chemin de croissance.

L'équivoque qui marque cette intervention, permet à Jésus de renouveler son offre en précisant ce qu'il entend par « eau vive ». Pour ce faire, il distingue l'eau à boire qu'on puise au puits, et l'eau jaillissant en vie éternelle. La première n'étanche pas la soif pour longtemps, car la femme se rend régulièrement à la source pour puiser; la seconde rassasie pour toujours; elle devient une source nouvelle qui jaillit dans le cœur de celui qui croit, et elle jaillit d'autant plus abondamment que la foi est plus vive. « Celui qui croit en moi, de son sein ... couleront des fleuves d'eau vive » (7, 39).

Au terme de cette proposition, la Samaritaine montre une première ouverture de foi en la personne de Jésus et s'oriente vers la conversion qui débute avec le désir de recevoir de Jésus l'eau dont il vient de décrire les propriétés : « Donne-moi de cette eau » (4,15). Bien que la femme commence à percevoir le caractère particulier de ce don, elle se méprend à nouveau sur le véritable sens de l'eau vivante, comme l'indiquent les deux motivations qui accompagnent sa demande : ne plus avoir soif et pouvoir désormais se dispenser de venir au puits. Elle ne saisit toujours pas que le don de la Parole ou de la révélation, identifié symboliquement à celui de l'eau vive, ne peut demeurer extérieur à l'homme, mais doit être intériorisé dans le cœur du croyant, et de lui, se communiquer aux autres. C'est en quoi consistera précisément l'action de l'Esprit de Vérité (14, 26).

Jésus se révèle Prophète et Messie

Par un détour imprévu dans le dialogue, Jésus désarçonne à nouveau la Samaritaine en lui demandant d'aller chercher son mari. L'injonction « va et appelle ton mari » (v.16), loin de clore la discussion, relance le débat. « Je n'ai pas de mari » (v.17), répond la femme avec franchise. Cette habile répartie n'est pas un mensonge. Elle ne contient pourtant qu'une demi-vérité. Des maris, elle en a une collection : cinq dans le passé, un sixième maintenant avec qui elle ne vit pas. En dévoilant le secret de la vie affective de cette femme, Jésus ne cherche pas tant à montrer le caractère peccamineux de sa situation — une femme avait le droit de se remarier une fois, deux au plus — qu'à la préparer à la découverte de son propre mystère. La Samaritaine comprend si bien l'intervention de son interlocuteur qu'elle voit en lui un **prophète**, plus précisément un homme de Dieu pénétrant le tréfonds des consciences.

La Samaritaine, habitée par une quête spirituelle, vient de faire une expérience qui la bouleverse profondément. La reconnaissance de l'identité prophétique de l'Envoyé constitue sa première profession de foi explicite. Désormais située sur le même plan que Jésus, elle peut aborder la question controversée du lieu de pèlerinage où l'on peut rencontrer Dieu : au mont Garizim tout proche, comme le font les Samaritains, ou à Jérusalem, comme c'est le cas pour l'ensemble des Juifs de la terre d'Israël et de la diaspora ? Interpellant son interlocutrice par un insolite : « Crois-moi, femme » (v.21), Jésus adresse un véritable appel à sa foi, en vue de la révélation qu'il va lui faire. Avec lui, l'heure vient — et c'est maintenant — où le Père sera adoré non plus dans les traditionnels lieux de culte, mais dans l'Esprit que donne Jésus et dans la vérité qu'est Jésus lui-même. Dans l'économie nouvelle instaurée par Jésus, le disciple doit adorer le Père dans l'Esprit et la vérité, en accord avec la volonté de Dieu. Qui est dans cette disposition peut le rencontrer partout.

Cette nouvelle révélation permet à la femme samaritaine de franchir un dernier pas dans la compréhension de l'identité de son interlocuteur. Elle évoque alors le Ta'eb ce Messie-prophète qui devait, lors de sa venue, prendre le relais de Moïse et annoncer toutes choses dont celles qui sont relatives au culte authentique (cf. Dt 18,15-18). Cette affirmation permet à Jésus de faire rebondir la parole à un seuil nouveau : « Je le suis, moi qui te parle » (Jn 4,26). En divulguant son identité de

Messie, Jésus se présente aux yeux de la Samaritaine et de tout son peuple comme celui qui inaugure les temps eschatologiques. En lui, par l'Esprit, le croyant peut entrer dans l'intimité du Père et en imprégner sa vie comme toutes ses actions.

La Samaritaine, première missionnaire de l'Évangile

Tout est dit à présent : la femme et Jésus se sont écoutés et compris alors que les disciples, rentrant de la ville, font preuve d'incompréhension à l'égard de la conduite et des propos de leur Maître. De même qu'à l'appel de Jésus, les premiers disciples avaient quitté barque et filets pour le suivre (Mt 4,18 ss.), de même la Samaritaine, oubliant ou laissant volontairement sa cruche au bord du puits, court à la ville annoncer la singularité de son expérience : « Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait. Ne serait-il pas le Christ ? » (Jn 4, 29). Le témoignage qu'elle porte, en expliquant la clairvoyance étonnante de cet homme qui lui a parlé, est, avec la parole de Jésus, à l'origine de la foi des Samaritains. Or, c'est le propre du disciple témoin, d'amener, par sa parole, d'autres personnes à croire.

Le rôle de la Samaritaine auprès de ses compatriotes pourrait être transcrit à l'aide des termes « moisson (neur) » et « semeur » empruntés au dialogue entre Jésus et ses disciples sur le thème de la mission en 4, 31-38. Cette femme est celle qui, à côté de Jésus, a jeté la semence préparant ainsi la moisson des disciples. Le fait remarquable de lui attribuer une vraie fonction missionnaire est encore plus évident au v. 39 : beaucoup parmi les Samaritains « **crurent en lui** à cause de la **parole** de la femme qui **attestait** ». Ce sont les termes mêmes que Jésus emploiera dans la prière sacerdotale pour ses disciples : « Je ne prie pas pour eux seulement, mais aussi pour ceux qui, grâce à leur parole croiront en moi » (17,20). Assimilée aux disciples, la femme exerce ainsi une charge apostolique en profonde connivence avec la parole de Jésus lui-même qui complète la vérité de sa démarche de réflexion intériorisée.

... Et nous aujourd'hui ?

En abordant l'histoire de la Samaritaine dont l'entretien avec Jésus est raconté, il convient de garder présent à l'esprit le condensé d'une expérience de Dieu aujourd'hui encore « parlante » aux femmes comme aux hommes. Au cours de la rencontre, Jésus fait d'une femme anonyme son disciple en la conduisant à la foi. En passant du puits au mari et à la montagne, le dialogue progresse, à travers les

malentendus et les incertitudes, où se mêlent différents titres donnés à Jésus : d'abord catalogué comme Juif, il sera confessé par la femme comme prophète, puis reconnu comme Messie. Dès que Jésus lui révèle sa véritable identité en se présentant comme le Messie-révéléur, un changement se produit : la femme rompt définitivement avec son passé d'infidélité et amorce, grâce à son témoignage, le mouvement des Samaritains vers Jésus qui, sans elle, n'aurait pas eu la possibilité de les atteindre. C'est ici la première fois qu'une femme agit comme **agente de la mission samaritaine**. Non seulement apparaît-elle comme un modèle d'itinéraire de foi pour le disciple qui doit entrer en relation personnelle avec Jésus, mais comme le type de l'évangéliste auprès des Samaritains et des Gentils.

Ce commentaire d'une des pages les plus célèbres de l'Évangile de Jean à propos d'une femme croyante engagée dans un processus spirituel ouvre la porte à des perspectives inusitées dans nos propres cheminements de foi. Aujourd'hui comme hier, Dieu laisse naître sa Parole au cours d'événements personnels et collectifs, la coulant dans un parler d'hommes et de femmes qui malheureusement ne prend pas toujours la forme d'une communication dialoguée ou d'une rencontre de l'autre. Comme l'eau vive, la parole ou la révélation de Jésus doit être « bue » par chacun et chacune de nous ; c'est seulement à cette condition qu'elle deviendra en notre cœur une source « jaillissante » de salut et de grâce.

MICHELINE GAGNON, MYRIAM

Références bibliographiques

- CHAPPUIS, J.-M., *Jésus et la samaritaine. La géométrie variable de la communication*, Genève, Labor & Fides, 1982.
- MONTPETIT, D., *La pédagogie de la foi en Jn 4, 1-42. Regard sur un cheminement de foi à partir des analyses structurelle et argumentative*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1992.
- O'DAY, G.R., « Jesus and the Samaritan Woman » dans C.A. Newson et S.H. Ringe, ed., *The Women's Bible Commentary*, Louisville, KY, Westminster/John Knox, 1992, p. 295-6
- SCHUSSLER FIORENZA, E., *En mémoire d'elle. Essai de reconstruction des origines chrétiennes selon la théologie féministe* (Cogitatio fidei, 136), Paris, Cerf, 1986, p. 449-64.

Cinquante ans de présence auxiliatrice au Québec. Bravo et merci!

Le 15 août dernier les Auxiliatrices célébraient cinquante ans de présence au Québec. L'événement avait lieu dans les locaux de la communauté chrétienne St-Albert le Grand à Montréal (cette toute petite communauté a tellement d'amies et d'amis qu'elle n'avait pas de maison assez grande pour les accueillir chez elle !). Nous étions en effet plusieurs centaines à avoir répondu à l'invitation des auxiliatrices: hommes, femmes et enfants de tous âges et de toutes conditions qui reflétaient bien la diversité des engagements et la profondeur de l'inscription de cette communauté dans la société québécoise. Nous avons vécu une très belle célébration eucharistique œcuménique, internationale et féministe : une animation musicale de grande qualité, des gestes symboliques et des textes de prière et d'invocation pleins de signification, une participation recherchée, notamment celle des enfants. La théologienne brésilienne Ivone Gebara nous a livré une homélie remarquable qui commentait le texte de l'évangile des femmes au tombeau le matin de Pâques. Un excellent et abondant buffet nous attendait après la célébration. Cette fête était à l'image des auxiliatrices. Les enfants avaient pleinement leur place : au moment du buffet ils se sont servis les premiers et ils ont eu droit à une animation très appréciée avec deux clowns. Tous et toutes étaient importants : les « dignitaires » étaient peu nombreux et le protocole plutôt très démocratique ! Place était faite au plaisir des retrouvailles, aux échanges, aux discussions, aux rires, aux accolades et aux manifestations de complicité de toutes sortes.

Je connais les « auxis » depuis plus de vingt-cinq ans. J'aime et j'ai du respect pour ces femmes de foi engagées, radicales, féministes qui vivent avec constance, dans le quotidien de l'existence, leur option pour la justice et la solidarité. Elles sont solides et dérangeantes ces femmes qui nous proposent des pistes pour vivre notre espérance. Depuis cinquante ans, avec leurs alliés, alliées, elles ont su, paver de véritables voies de liberté. Merci chères auxiliatrices, merci pour tout et bravo pour ces cinquante années d'engagement! Vos amies de *L'autre Parole* vous disent leur affection et leur complicité.

MARIE-ANDRÉE ROY, VASTHI

LE LIVRE DE RUTH

Le 28 mai 1999, Ruth Rose, se voyait attribué le prix *Idola Saint-Jean*, offert par la Fédération des femmes du Québec, pour sa contribution exceptionnelle à l'amélioration de la situation des femmes au Québec. En réponse à ce geste de reconnaissance, la récipiendaire a livré, à l'assistance, un discours très percutant que nous sommes heureuses de reproduire ici.

La Bible nous raconte qu'il y eut une fois, au temps des Juges, une famine dans le pays des grands monopoles. Du coup, une femme du peuple émigra dans la campagne du Québec et elle prit pour mari un Québécois.

Et elle dit à son mari: "Je voudrais bien aller aux champs glaner des épis, derrière quelqu'un qui me considérerait avec faveur". Elle alla donc, et entra glaner dans un champ derrière les moissonneuses. Sa chance fut de tomber sur une parcelle de terre appartenant à Relais-femmes de la famille des Féministes. Or voici que Relais-femmes dit aux moissonneuses: "Que la solidarité soit avec vous". Elles lui dirent: "Les femmes du monde entier marcheront ensemble".

Alors Relais-femmes demande: "Qui est cette jeune femme?" La cheffe des moissonneuses, Hélène Génier de la FAFMRQ, répondit: "C'est une jeune économiste qui est venue ce matin. Elle a dit: "Je ne trouve rien pour me nourrir chez les économistes et les grands universitaires. Je voudrais bien glaner derrière le mouvement féministe et vous aider à récolter la pleine valeur de ce que vous avez semé".

Alors Relais-femme dit à la jeune femme: "Tu entends, n'est-ce pas, ma fille? Ne vas pas glaner dans un autre champ; non ne t'éloigne pas de celui-ci. Aussi t'attacheras-tu à tous mes groupes membres. Quand tu auras soif, tu iras aux assemblées et tu te désaltéreras aux cruches de la lutte pour l'égalité des femmes."

Elle glana donc dans le champ pendant des années. Puis elle battit ce qu'elle avait glané. Il y avait de la politique familiale, des sous pour les garderies et les maisons d'hébergement, des droits pour les travailleuses du vêtement, de la reconnaissance pour les femmes collaboratrices de leur mari et des aides familiales, des pensions de vieillesse, des luttes contre la discrimination dans l'assurance-chômage, des congés parentaux et bien d'autres grains et légumes. Elle emporta le tout et rentra chez son mari.

Son mari lui dit: "Où as-tu glané aujourd'hui? Où as-tu travaillé? Bénie soit celle qui t'a reconnue!" Alors, elle raconta qu'elle avait travaillé avec beaucoup de femmes dévouées qui, à force de conviction et d'acharnement, réussissaient à améliorer de jour en jour la vie des femmes, à changer le monde. Elle dit à son mari: "Je n'ai jamais été aussi heureuse dans ma vie. Je sais que ce que je fais contribue de quelques graines à la récolte des femmes. Que de ce que je sème pousseront de nouvelles plantes qui nourriront les nouvelles générations. C'est dans le mouvement féministe du Québec que je trouve des compagnes, que je trouve sens à ma vie et que, oui, je trouve même une vraie compréhension de l'économie."

Vous avez, sans doute, reconnu une version quelque peu adaptée de l'histoire de Ruth (Livre de Ruth 1, 1 à 4, 22), femme reconnue pour sa fidélité envers le peuple de son mari. Mais c'est parce que le peuple de mon mari, du moins les femmes de ce peuple, m'ont tellement bien accueillie.

J'aimerais d'abord remercier les femmes de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec qui m'ont mise en nomination pour le prix Idola St-Jean. J'aimerais remercier aussi les membres du CA de la FFQ et tout le personnel avec qui j'ai eu tellement de plaisir à collaborer. J'aimerais remercier mon mari, Michel, qui m'a appris le sens de la recherche-action et des services à la collectivité et qui m'a soutenue dans tous les hauts et les bas de mes activités. C'est dommage qu'il ne soit pas une femme, parce que quelquefois il trouve le monde des hommes bien décourageant. J'aimerais saluer mon fils, Charles, qui, quand il n'est pas en

train de taquiner sa mère, est, quand même, un bon féministe. Un vrai homme Rose comme son nom le dit.

Du fond de mon cœur, j'aimerais remercier toutes les femmes avec lesquelles j'ai pu travailler, celles qui sont les vraies moissonneuses de notre société.

Et je finis avec ces mots de Ruth :

*"Où tu iras, j'irai;
Où tu passeras la nuit, je la passerai;
Ton peuple sera mon peuple
Et ton chemin mon chemin." (Rt 1, 16)*

*Ta chanson, ce n'est pas une chanson, c'est ma vie.
C'est pour toi, la Fédération des femmes du Québec et tous les groupes de femmes du Québec, que je veux posséder mes hivers.*

RUTH ROSE

Mention spéciale

À cette même soirée, l'une des nôtres, **Sharon Hackett**, se voyait attribuer, pour sa contribution spécifique à la mise sur pied de Netfemmes, la mention spéciale « **Ouverture sur le monde** ».

À titre de modératrice et de coordonnatrice de ce réseau électronique, Sharon a été présente et active à toutes les étapes de la mise en œuvre de ce projet collectif. Depuis, à partir de son expérience et à travers son leadership, ses interventions et son action, elle continue avec une grande passion à imprimer à la communication la marque d'un féminisme humanisant et rassembleur.

Chère Sharon, tes compagnes de *L'autre Parole* applaudissent à l'honneur qui t'est décerné et, avec toutes les internautes du Réseau Netfemmes que tu sais inspirer et motiver, elles te disent **Bravo et merci !**

Prends ta pilule et vole

« Prends ton grabat et marche », avait dit Jésus. Les dérapages du virage ambulatoire m'ont inspiré en 1998 d'écrire dans *Présence Magazine* une chronique traitant des hauts et des bas de la vie d'un opéré. « Tiens ta jaquette et marche », tel était le titre rigolo que j'avais choisi, question de ne pas sombrer dans la déprime en décrivant une réalité bête à pleurer.

Aujourd'hui, je prends les choses de plus haut. Pour écarter au départ tout risque de méprise, je précise que la pilule dont il s'agit ne contient aucune substance dont la possession ou l'usage contreviennent aux lois de notre beau pays. Le mot « voler » est ici à prendre au sens propre, celui de s'élever dans les airs à bord d'un avion. C'est donc dire qu'obéir à la proposition « prends ta pilule » ne vous permettra pas à elle seule de partir en « voyage », et encore moins de faire un *bad trip*. La suite de mon propos est hélas moins rassurante.

Les transporteurs aériens déploient habituellement toutes les ressources de l'euphémisme et de la litote pour présenter les mesures de sécurité à bord de leurs appareils, et pour expliquer les précautions à prendre en cas de catastrophe. Pas de *SPLASH*, de *BOUM* ou de *CRASH* pour évoquer la perspective d'un amerrissage ou d'un atterrissage forcés, juste des dessins bon enfant, dans un joli dépliant coloré montrant un avion qui pique délicatement du nez vers un plan d'eau tranquille ou un îlot rassurant. Jamais un mot non plus dans leur publicité sur les inconvénients et périls liés au *jet stress*, cet état d'épuisement et de fatigue lié aux vols sur long-courriers. Internet vient de corriger cette dernière lacune. En consultant les sites :

<http://www.jetease.com/jetease1.html.fr>

<http://www.jetease.com/jetea2.html.fr>

<http://www.jetease.com/jetease3.html.fr>

vous apprendrez que le *jet stress* cause non seulement de la « fatigue » et de l'« épuisement », mais qu'il risque encore de gâcher vos voyages d'affaires et vos vacances en vous plongeant dans un tel état de « confusion » et de « désorientation » que vous en deviendrez « irrationnelles », « déraisonnables » et « irritables ». Vous aurez le sentiment de perdre la tête, d'autant plus sûrement d'ailleurs que vous aurez déjà perdu le sommeil, sinon vos clés, vos chèques de voyage et votre passeport, avant même d'être arrivées à destination.

Les longues heures passées en avion vous déshydrateront à coup sûr, d'où les « maux de tête », le « dessèchement de la peau », l'« irritation nasale » et le « mal de gorge », pour ne rien dire des « risques de rhume et de grippe ». Je vous fais grâce des problèmes de diarrhée qui affectent la moitié des personnes voyageant sur un long-courrier. Ce que mes petits-enfants américains appellent avec des étoiles dans les yeux le *airplane food*, apprenez-le, « est une nourriture quelque peu suspecte sur certaines lignes dans certaines parties du monde ». N'en disons pas plus pour ne pas risquer la poursuite en libelle. Le document suggère aussi de prendre une douche dans les aéroports lors des escales. Que n'y ai-je pensé plus tôt ! N'hésitez pas à suivre ce conseil, même s'il faut pour cela faire le détour par Tokyo ou Hawaii.

Voler vers l'ouest provoque moins de *jet stress* que de voler vers l'est. Cela peut vous aider à choisir votre destination, mais ne règle pas le problème du retour. À bien y penser, autant aller dans le sud, je sens qu'on risque moins d'en perdre le nord. Encore un conseil : faites des allers retours entre la cabine de pilotage et la queue de votre 747 préféré. Si les hôtesses n'apprécient pas votre va-et-vient à l'heure où elles servent le lunch, expliquez-leur que la nourriture à bord est infecte et que vous avez à cœur votre santé. Ne prenez pas de somnifères, ils risquent de provoquer chez vous un « état comateux », ce qui peut entraîner la formation de caillots. Évitez l'aéroport d'Heathrow, on y meurt beaucoup. Sur une période de trois ans, 18 % des 61 personnes qui y sont mortes subitement ont succombé à cette complication. L'histoire ne dit pas dans quelles aérogares les malades chroniques choisissent d'aller trépasser. Le danger croît avec le nombre de fuseaux horaires à traverser. Qu'on se le dise !

Grâce au Ciel, il y a moyen de parer à tous ces inconvénients : la prise de comprimés *Jetease*, les bien nommés. Ils sont un « complément vitaminé ». Ne partez pas sans eux, Internet vous le recommande, Internet vous le commande. Si vous avez peur de prendre l'avion, vos craintes sont mal placées, c'est le *jet stress* qui blesse et qui tue. Je vous l'avoue, j'ai mis du temps à comprendre que toutes ces informations terrifiantes et évocatrices de fins dernières, dont le web m'entortillait, visaient à me faire acheter des Vitamines, j'ai cru un moment qu'on allait plutôt me proposer de la MORTadelle. Ouf ! je vous quitte pour aller prendre l'air.

MARIE GRATTON, MYRIAM

SAVIEZ-VOUS QUE...

RÉSURGENCE ET RENAISSANCE DE L'INTÉRÊT POUR LE THÈME « FEMMES ET RELIGION »

À la toute veille de l'an 2000, soit en décembre, à Bordeaux en France, le Centre d'études canadiennes présentera un Colloque qui a pour centre d'intérêt les femmes et la religion. Le thème central de ce rendez-vous en est « L'extrême au Canada ». C'est notamment Jeanne Le Ber, qui, parmi nos héroïnes, fera l'objet d'une présentation.

DES NOUVELLES DU COLLOQUE DE TOURS PORTANT SUR MARIE GUYART

Deux cents personnes ont participé en avril dernier au Colloque commémorant le 400^e anniversaire de la naissance de Marie Guyart sur les lieux mêmes où elle a grandi avant de s'embarquer pour le Canada. Aux dires de sa coordonnatrice principale, Françoise Derooy-Pineau, (*Marie de l'Incarnation, femme d'affaires, mystique et mère de la Nouvelle France*, Bellarmin), ce colloque a fait éclater les barrières entre laïques et religieuses. Il a contribué à forger une mémoire commune aux femmes. Marie est une pionnière en tout : par son sens de l'autonomie, son parti-pris pour la justice et son militantisme. Elle est en effet une

grande éducatrice ayant consacré toute sa vie à l'éducation, celle des filles tourangelles d'abord, puis des Amérindiennes. On se rappellera qu'on a découvert cette femme au XVII^e siècle lors de la publication de ses écrits par son fils.

JEANNE CORBIN. SCÈNES DE LA VIE EN ROUGE

C'est sous ce titre, que l'historienne Andrée Lévesque, professeure à l'Université McGill à Montréal, retrace l'histoire du mouvement communiste canadien (*Éditions du remue-ménage*). Le point de vue qui prévaut est celui de la militante Jeanne Corbin. Née en France en 1906, cette femme joua un rôle essentiel dans les luttes du parti pendant la Crise des années trente et la Seconde guerre mondiale. Elle adhère aux Jeunesses communistes à Toronto puis, à Montréal, elle occupe un poste de rédactrice au journal *L'Ouvrier canadien*. Un pan encore peu connu de la contribution des femmes aux mouvements sociaux ouvriers se révèle à travers cet ouvrage paru au printemps 1999.

L'AMOUR ENTRE FEMMES DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE (AdA inc. 1999)

Signé des pseudonymes Débora et Judith, cet ouvrage s'adresse à celles et à ceux qui restent cachés à cause de leur orientation sexuelle. Il est également destiné à leurs

proches qu'elles veulent sensibiliser à la situation qui leur est faite dans la société et dans l'Église catholique. Enfin, il veut rejoindre les personnes — les femmes surtout — qui œuvrent au sein de l'Église et veulent bâtir un monde sans frontières où règnent la paix et l'amour plutôt que la culpabilité. Les deux auteures prennent donc la parole, misant sur le potentiel de vie qui surgit de leurs expériences partagées.

AMNISTIE INTERNATIONALE SE PORTE À LA DÉFENSE DES DROITS FONDAMENTAUX DES FEMMES DU MONDE

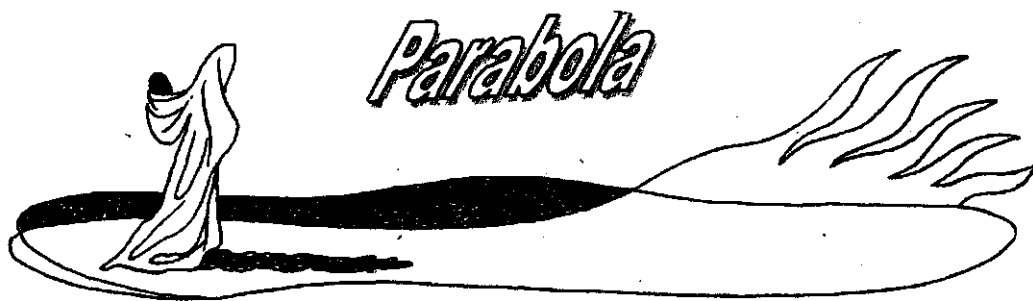
S'appuyant sur la Déclaration universelle des droits de l'Homme, Amnesty Internationale, section francophone canadienne, nous informe de la mise en place d'un Réseau « Femmes » destiné à la défense des droits fondamentaux des femmes à travers le monde. Conformément à son mandat, Amnesty internationale s'oppose à certaines violations graves des droits à la liberté d'expression et à la non discrimination ainsi que du droit à l'intégrité physique ou morale des personnes. Les droits de la personne sont universels et indivisibles, affirme Amnesty internationale, et les droits spécifiques inclus dans son mandat font partie intégrante des droits individuels. En effet, lorsqu'une femme est victime d'emprisonnement, de torture ou d'exécution sommaire ou arbitraire ou qu'elle risque d'en être victime, elle se

trouve dans l'impossibilité d'exercer ses droits en tant qu'individu, explique-t-on. Les associations et les groupes de femmes du Québec sont invités à se joindre au Réseau « Femmes » et à poser ainsi un geste de solidarité concrète envers des femmes dont les droits fondamentaux sont bafoués.

UN NOBEL EST ATTRIBUÉ À UN ÉCONOMISTE D'ASIE POUR SA CONTRIBUTION À L'ANALYSE DU BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE

En octobre dernier, un économiste indien doublé d'un humaniste, Amartya Sen, recevait le Nobel de l'économie pour avoir contribué à restaurer la dimension éthique du débat économique et social. En combinant des outils économiques et philosophiques, le professeur d'économie de Cambridge a, dit-on, doté l'analyse économique normative d'une nouvelle dimension. Ses travaux sont une source d'inspiration pour les chercheurs qui sont de plus en plus nombreux à s'intéresser aux questions fondamentales du bien-être dans le monde.

AGATHE LAFORTUNE, VASTHI



Le bulletin *L'autre Parole* est la publication de la Collective du même nom.

Comité de rédaction : *Mélany Bisson, Madeleine Laliberté, Yvette Laprise, Denyse Marleau, Marie-Andrée Roy et Hélène Saint-Jacques*

Travail d'édition : *Lorraine Archambault*

Illustration de la page couverture : *Jacqueline Roy*

Impression : Centre d'impression et de reproduction NOIR sur BLANC, Inc.

Abonnements : *Hélène Saint-Jacques*

Téléphone : (514) 355-4217

Abonnement régulier :	1 an (4 nos)	12,00\$
	2 ans (8 nos)	22,00\$
	de soutien	25,00\$, 50,00\$, 75,00\$, 100,00\$
	outre-mer (1 an)	14,00\$
	2 ans	24,00\$
	à l'unité	4,00\$

L'autre Parole est en vente dans les librairies suivantes :

à Montréal : La Librairie des Éditions Paulines

à Rimouski : La Librairie du Centre de pastorale

On peut s'abonner ou obtenir des exemplaires des numéros précédents en écrivant à *L'autre Parole*, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Chèque ou mandat-poste à l'ordre de : *L'autre Parole*

Adresse : C.P. 393, Succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K3

Téléphone : (514) 374-6414, télécopieur : (514) 374-0581

Courriel : yvette@cam.org

Site internet : <http://www.er.uqam.ca/nobel/r22734>

Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 7153

Port de retour garanti
